

# Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le bassin versant de la Lys (PAPI 3 complet)

*structure porteuse : EPTB Lys/SYMSAGEL – suivi : DDTM 62*





# Sommaire

- Rappels du contexte général du PAPI 3
- Les objectifs complémentaires des PPRI et du PAPI
- Les actions menées par le SYMSAGEL en parallèle des PPRI



## Contexte général du PAPI 3

### □ Contexte général PAPI 3

- Objectifs complémentaires PAPI/PPRI
- Actions menées par le SYMSAGEL

Labellisation du PAPI Lys le 12/10/2017

**- Signature de la convention le 18/12/2017**

**- Durée : 6 ans - 7 axes – Protection vicennale (tps de retour 20 ans):**

-Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

-Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et des inondations

-Axe 3 : Gestion de crise

-Axe 4 : Réglementation urbanisme

-Axe 5 : Réduction de vulnérabilité

-Axe 6 : Ralentissement des écoulements

-Axe 7 : Ouvrages de protection hydraulique

**- 122 actions représentant 24,5 millions d'€uros**

**- Financement à hauteur de 80 % environ**

**- Objectif de réalisation de 100 % des actions à l'horizon 2023**



# PPRi et PAPI : des objectifs complémentaires

- ❑ Contexte général PAPI 3
- ❑ Objectifs complémentaires PPRi/PAPI
- ❑ Actions menées par le SYMSAGEL

Ce que fait le PPRi	Ce que ne fait pas le PPRi
Réglemente l'occupation des sols en fonction du risque inondation → PLU	N'élabore pas de stratégie de protection contre les inondations
Demande de réduire dans les 5 ans la vulnérabilité du bâti et des activités économiques situés en zone à risque	N'élabore pas de stratégie de réduction du ruissellement
Fait des recommandations en matière de gestion des eaux	Ne réalise pas de schéma d'assainissement pluvial

Ce que fait le PAPI	Ce que ne fait pas le PAPI
Propose une stratégie de protection et de prévention	Ne réglemente pas l'urbanisation
Comprend un axe important dédié à la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes	







## Zoom sur les PPRI prescrits

Contexte général  
PAPI 3

Objectifs  
complémentaires  
PPRI/PAPI

Actions menées par  
le SYMSAGEL

- Fiche action 4.6 : PPRI de la Clarence (57 communes)
- Fiche action 4.7 : PPRI de la Lawe (36 communes)
- Fiche action 4.8 : PPRI Lys supérieure (14 communes)

Dans le cadre du PAPI, un **PPRI prescrit** ouvre droit aux financements des aménagements via le Fonds Barnier alors qu'un **PPRI approuvé** le taux de participation de l'Etat est abondé en % → axe 6 = 40 à 50% de subvention, → axe 7 = 25 à 40% de subvention

Le PAPI vise une protection pour des crues vicennales (20 ans) alors que les PPRI sont établis pour des crues centennales (100 ans) sans ouvrage de protection et couvrant plus largement les risques d'inondations (débordements, ruissellements, remontées de nappes et ruptures de digues)



# Actions menées par le SYMSAGEL

## Dans quel cadre et avec quels outils?

- ❑ Contexte général du PAPI 3
- ❑ Objectifs complémentaires PAPI/PPRI
- ❑ **Actions menées par le SYMSAGEL**

Les communes et en particulier le Maire conservent plusieurs obligations réglementaires en matière d'information sur le risque inondation, de gestion de crise et de sauvegarde de leur population.

→ Remplir ces obligations contribue à réduire la vulnérabilité globale de la commune. **Ce respect des obligations communales conditionne également le versement des financements de l'Etat sur les travaux du PAPI aux EPCI responsables en matière de GEMAPI.**

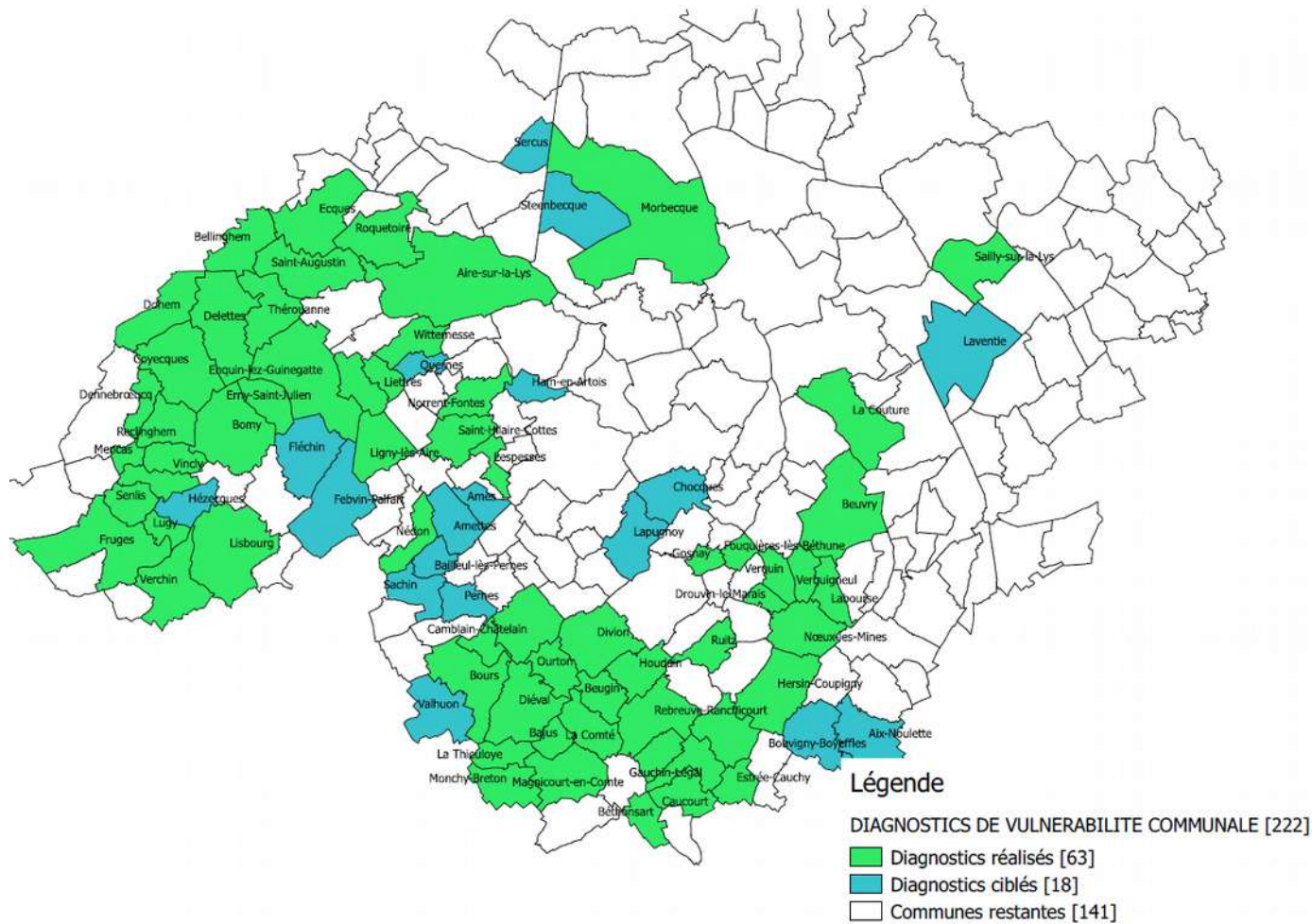
Dans le cadre du PAPI 3, l'EPTB Lys/SYMSAGEL propose des assistances gratuites aux communes pour parvenir à ces objectifs (réalisation de DVC, abonnement APIC et Vigicrues Flash, élaboration des PCS, pose de repères de crues et d'échelles limnimétriques, assistance SDIL,...)



☐ Contexte général du PAPI 3

☐ Objectifs complémentaires PAPI/PPRI

☐ Actions menées par le SYMSAGEL







## Bilan des actions menées par le SYMSAGEL en parallèle de l'élaboration des PPRI

❑ Contexte général du PAPI

❑ Objectifs complémentaires PAPI/PPRI

❑ **Actions menées par le SYMSAGEL**

- 63 Diagnostics de Vulnérabilité Communale réalisés en 1 an
- 39 communes inscrites à APIC/Vigicrues flash (+68%)
- 33 nouvelles assistances DICRIM/PCS (+60%)
- pose de 29 repères de crues et 10 échelles limnimétriques (+50% prévu en 2019)
- 40 personnes formées avec le CPIE Pays de l'Aisne aux mesures de réduction des inondations sur bâtiments
- 4 diagnostics de bâti expérimentés chez des particuliers
- plusieurs actions de sensibilisation réalisées auprès des scolaires, animateurs périscolaires et élus locaux





**Merci de votre attention**